



Les personnes âgées

Nul doute, davantage de personnes âgées de 65 ans et plus vivent en Abitibi-Témiscamingue et leur part est appelée à augmenter rapidement au cours des vingt prochaines années. Dans la perspective de ces changements démographiques, les conditions de vie des personnes âgées constituent à la fois un enjeu de société et une responsabilité qui nous interpellent tous. Portrait des aînés de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les personnes âgées en chiffres

Selon des données provisoires, les personnes âgées de 65 ans et plus étaient au nombre de 20 174 en 2009, ce qui représente 14 % de la population totale de l'Abitibi-Témiscamingue. Autrement dit, une personne sur sept est aînée dans la région. En comparaison, la proportion d'aînés était de 1 sur 14 en 1986 et de 1 sur 10 en 1996. Par conséquent, les groupes plus âgés sont de plus en plus représentés dans l'ensemble de la population régionale. Au Québec, les aînés composent 15 % de la population¹.

La tendance au vieillissement va indubitablement se poursuivre, et même s'accélérer au cours des deux prochaines décennies, principalement parce que les baby-boomers (nés entre 1946 à 1966) commenceront à gagner les rangs des personnes de 65 ans et plus. Selon l'Institut de la statistique du Québec, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus dans la région atteindrait 40 700 personnes en 2031. C'est à ce moment que tous les baby-boomers auront franchi 65 ans. Les personnes âgées représenteraient alors 29 % de la population régionale, une part deux fois plus importante qu'en 2009².

Le vieillissement démographique sera-t-il observable dans toutes les MRC? En nombre et en proportion, oui. Toutes connaîtront une croissance de l'effectif de personnes âgées, de même qu'une augmentation marquée de leur proportion au sein de la population. Selon les territoires de MRC, la part de personnes âgées devrait varier entre 27 % et 32 % d'ici 2031³.

Un monde aîné largement féminin

En 2009, 54 % de la population aînée de la région était composée de femmes. Aussi, ces dernières sont de plus en plus majoritaires au fur et à mesure qu'elles avancent en âge. Cette situation s'explique par leur espérance de vie plus élevée que celle des hommes. Ainsi, les femmes représentent 50 % des personnes âgées de 65 à 74 ans, 56 % de celles âgées de 75 à 84 ans allant jusqu'aux deux tiers de celles âgées de 85 ans et plus (67 %) ⁴.

Toutefois, puisque les écarts dans l'espérance de vie entre les femmes et les hommes ont commencé à s'amoinrir, la surreprésentation des femmes parmi les groupes d'âge plus avancés devrait s'amenuiser au cours des années à venir. Selon les récentes perspectives démographiques, les femmes devraient représenter 52 % des personnes âgées de 65 ans et plus d'ici 2031. Les mêmes tendances sont prévues dans les autres groupes d'âge plus avancés. Par exemple, entre 2009 et 2031, la part des femmes chez les personnes âgées de 85 ans et plus passerait de 67 % à 60 % ⁵.

Sources : ^{1,4} Institut de la statistique du Québec. Estimations de population, données préliminaires au 4 février 2010.

^{2,5} Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-2056 - édition 2009*.

³ Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2006-2031*.

EN QUELQUES MOTS

► **Les personnes âgées constituent le groupe de population dont le poids démographique s'accroît le plus rapidement en Abitibi-Témiscamingue. Les effets du vieillissement de la génération du baby-boom, l'espérance de vie plus longue et les faibles taux de fécondité observés sur quelques décennies comptent parmi les facteurs qui ont entraîné le vieillissement de la population.**

► **D'un bout à l'autre de la région, ce vieillissement va se poursuivre au cours des prochaines décennies. L'Abitibi-Témiscamingue devrait connaître un vieillissement rapide de la population, qui la fera passer d'une région parmi les moins âgées du Québec en 2006 à l'une des plus âgées en 2031.**

Les modes et les milieux de vie

Les réseaux familiaux

En Abitibi-Témiscamingue, une part importante des personnes âgées de 65 ans et plus qui résident au sein de leur domicile vivent avec une autre personne. En 2006, la grande majorité (63 %) vivait au sein de leur famille, c'est-à-dire en couple ou dans une moindre mesure, avec un ou des enfants. À peine 4 % cohabitaient avec d'autres personnes apparentées (enfant et son conjoint, frères ou sœurs, etc.), ou encore avec d'autres personnes non apparentées (ami, etc.).

Néanmoins, parmi les personnes âgées de la région, près du tiers vivaient seules dans leur logement (32 %). La probabilité de vivre seul est deux fois plus élevée chez les femmes âgées que chez leurs confrères du même âge. Leur part est de 42 % par rapport à 20 %. Cette proportion augmente avec l'âge : elle est de 26 % entre 65 et 74 ans et de 41 % parmi les 75 ans et plus. Selon les perspectives démographiques, on peut s'attendre à une augmentation de la proportion des personnes vivant seules, surtout chez les femmes très âgées.

Le milieu de vie naturel

En 2006, parmi les ménages âgés de la région, près des deux tiers étaient propriétaires de leur logement (64 %). Il s'agit d'une part similaire à celle de 2001 (66 %). Selon les groupes d'âge, la part de propriétaires est à son maximum chez les personnes âgées de 65 à 74 ans, avec 68 % suivi des 75 ans et plus, avec 60 %. Aussi, les hommes âgés sont davantage propriétaires (75 %) de leur logement que leurs vis-à-vis féminines (50 %).

Dans la région, l'accessibilité financière au logement est préoccupante pour les locataires âgés, et particulièrement les femmes. En 2006, plus du tiers (36 %) des ménages locataires dont le soutien financier est âgé de 65 ans et plus devaient consacrer plus de 30 % de leur revenu pour se loger, comparativement à 11 % chez les propriétaires. Toujours en 2006, 42 % des ménages âgés dont le soutien est une femme déboursaient plus de 30 % de leur revenu pour se loger, alors qu'il en était de 25 % chez les ménages dont le soutien est un homme âgé. Ce fardeau plus élevé s'explique du fait qu'elles sont plus nombreuses à vivre seules et que leurs revenus sont inférieurs.

Le désir de demeurer chez-soi

- Les personnes âgées sont deux fois moins susceptibles de déménager que l'ensemble de la population. Sur une période de cinq ans, un peu moins du cinquième des âgés de l'Abitibi-Témiscamingue (16,2 %) a changé d'adresse par rapport à 34 % pour les 15 ans et plus.
- En 2009, on estime que 3 740 personnes en perte d'autonomie ont reçu des services de soutien à domicile dispensés par le réseau de la santé dans la région.

Sources : Statistique Canada, Recensement 2006. Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, Gestred, Rapport périodique des indicateurs de gestion.

EN QUELQUES MOTS

► Dans la région, la très grande majorité des personnes âgées vivent chez elles (89 %), généralement accompagnées d'une autre personne. Près du tiers vivent seules.

► Les femmes âgées demeurent un groupe de la société régionale plus vulnérable : elles sont plus nombreuses à vivre seules, elles éprouvent davantage de difficultés d'accessibilité au logement et elles sont moins bien prémunies contre des situations de faible revenu.

► Le niveau de vie des personnes âgées s'est sensiblement amélioré au cours des dix dernières années, notamment grâce à la diversité des sources de revenus. Certaines sources garantissent pour toutes et tous un revenu minimum, alors que d'autres personnes âgées voient leur revenu bonifié par des régimes privés de retraite.

Les milieux de vie substitués

D'autres personnes âgées se tournent vers des milieux de vie substitués quand le quotidien ou les problèmes de santé deviennent trop lourds. Ces milieux, en plus d'assurer l'hébergement, peuvent aussi offrir des services d'aide et d'assistance et même des soins de santé.

Les ressources d'hébergement

Généralement, outre à un âge très avancé, relativement peu de personnes vivent au sein d'une ressource d'hébergement pour personnes âgées en perte d'autonomie. Il peut s'agir d'un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), d'une ressource intermédiaire (RI) ou encore, d'une ressource de type familial (résidence d'accueil). En mars 2009, on comptait un peu plus de 780 personnes âgées de 65 ans et plus de la région hébergées dans l'une ou l'autre de ces ressources. La majorité séjournaient au sein d'un CHSLD (555).

Les résidences privées

En février 2010, 55 résidences privées pour personnes âgées étaient répertoriées en Abitibi-Témiscamingue. On estime à 1 275 le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus qui vivent dans ce type de résidences. Environ 87 % de ces personnes sont âgées de 75 ans et plus. En vue d'assurer des services sécuritaires et de qualité aux personnes âgées, le *Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité de résidence pour personnes âgées* a été adopté en 2007. Depuis son application, en date de mars 2010, 53 des 55 résidences privées de la région détiennent leur certificat de conformité, d'autres étant engagées dans le processus.

Sources : Ministère de la santé et des services sociaux, *Info-hébergement*, février 2010. Registre des résidences privées. Compilation de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, février 2010.

Le bien-être financier

En 2005, le revenu moyen des personnes âgées de la région se chiffrait à 21 709 \$, ce qui représente un revenu nettement inférieur à celui des aînés québécois (26 311 \$). Les hommes aînés de la région ont obtenu un revenu de 27 151 \$, alors que leurs consœurs n'ont perçu que 17 159 \$, ce qui représente 73 % du revenu des hommes de ce groupe d'âge.

Maintes raisons peuvent expliquer ces écarts. Rappelons qu'à la base, les revenus de retraite dépendent généralement des gains d'emploi réalisés tout au long de la vie active. Il s'avère que les revenus des hommes sont plus élevés que ceux des femmes de cette génération, ces dernières ayant donné naissance à plusieurs enfants, ayant occupé un emploi rémunéré à plus bas salaire, etc.

Par ailleurs, la situation financière des aînés s'est améliorée entre 2000 et 2005. Le revenu moyen total a augmenté de 21 % sur une période de cinq ans. Toutefois, l'accroissement du revenu est plus manifeste chez les hommes (+30 %) que chez les femmes (+12 %).

L'amélioration de la situation financière des aînés peut être le résultat de la diversité des régimes publics de même que l'évolution de nouvelles sources privées de revenu, notamment la couverture élargie des régimes privés de retraite (connus aussi sous le nom de régimes d'employeurs) ainsi que les mécanismes d'épargne-retraite (REER, etc.).

Enfin, la part de personnes âgées de 65 ans et plus ayant un faible revenu a été ramenée de 21 % en 1996 à 14 % en 2006. Or, l'incidence du faible revenu demeure plus élevée chez les femmes aînées (19 % cc. 7 %, pour les hommes aînés) et augmente aussi avec l'âge. Par ailleurs, notons que 39 % des femmes aînées vivant seules ont un faible revenu comparativement à 25 % pour les hommes aînés dans la même situation.

Les sources de revenu

- En Abitibi-Témiscamingue, en 2008, 21 585 personnes ont eu droit à la rente de retraite du Régime des Rentes du Québec. Le montant mensuel moyen de celle-ci était de 425 \$ par bénéficiaire, ce qui s'apparente à la rente mensuelle québécoise (432 \$). La rente mensuelle moyenne des femmes d'ici est moins élevée que celle des hommes, avec 294 \$ contre 544 \$. Cet écart reflète la disparité de salaires reçus entre les femmes et les hommes au cours de leur vie active. Plus de 107,6 M\$ ont été versés en cotisations dans le cadre de la rente de retraite.

- En 2009, la région comptait 20 803 prestataires actifs de la sécurité de la vieillesse, parmi lesquels 11 433 avaient aussi droit au Supplément de revenu garanti (SRG). Parmi les prestataires actifs de la sécurité de la vieillesse, 56 % étaient de sexe féminin. La part de prestataires du SRG est plus élevée dans la région (55 %) qu'au Québec (44 %). Étant plus nombreuses que les hommes aînés à vivre avec un faible revenu, davantage de femmes sont prestataires du SRG. Pour la région, les montants consacrés à la Pension de la sécurité de la vieillesse et au Supplément de revenu garanti sont de l'ordre de 173 M\$.

- En 2007, 15 871 particuliers de la région ont déclaré avoir bénéficié de prestations viagères d'un régime de retraite, d'un REER ou d'un FERR, pour une somme équivalente à plus de 226 M\$. Les hommes sont plus nombreux à profiter de ces sources de revenus, pour un montant de près de 137 M\$ (61 %).

Sources : Régie des rentes du Québec, Service Canada et Ministère du Revenu du Québec (MRQ).

Diverses données sur les personnes âgées (65 ans et plus) selon les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	La Vallée-de-l'Or	Région	Québec
Nombre de 65 ans et plus en 2009 ^P	3 206	3 387	5 625	2 525	5 431	20 174	1 170 411
% 65 ans et plus	13,0%	16,1%	13,8%	15,2%	12,7%	13,8%	14,9%
% femmes	53%	53%	55%	54%	54%	54%	57%
Espérance de vie (2001 à 2005)	77,9	78,0	78,7	78,2	77,6	78,1	79,8
Nombre de 65 ans et plus en 2031	6 800	5 925	11 372	4 901	11 682	40 673	2 262 573
% 65 ans et plus	28,7%	31,9%	28,5%	30,8%	27,2%	28,8%	25,6%
% sans certificat, diplôme ou grade (2006)	66,8%	73,8%	56,0%	60,7%	66,3%	64,1%	47,4%
% vivant seules (2006)	33,8%	30,2%	36,0%	30,2%	30,5%	32,4%	31,2%
Taux d'emploi (2006)	6,6%	3,2%	3,8%	7,5%	4,5%	4,8%	7,5%
Revenu moyen (2005)	21 240 \$	19 684 \$	22 086 \$	23 189 \$	22 166 \$	21 709 \$	26 311 \$
- hommes	26 169 \$	23 977 \$	27 259 \$	31 587 \$	27 534 \$	27 151 \$	33 520 \$
- femmes	17 132 \$	15 940 \$	18 012 \$	16 417 \$	17 425 \$	17 159 \$	20 743 \$
Prestataires de la Sécurité de la vieillesse (2009)	3 315	3 492	5 780	2 592	5 624	20 803	1 199 195
% sous le seuil de faible revenu (2005)	12,7%	11,3%	15,7%	11,9%	14,6%	13,7%	20,2%
Nombre de résidences privées (février 2010)	4	13	12	12	14	55	2 229
Nombre d'aînés vivant en résidences privées	172	278	270	84	471	1 275	108 661*
Nombre de personnes en perte d'autonomie recevant des services de soutien à domicile	622	674	860	555	1 029	3 740	174 126
	20,2%	19,6%	15,7%	22,0%	18,7%	18,7%	15%

Sources : Institut de la statistique du Québec (estimations et projections de population), Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (espérance de vie, résidences privées et maintien à domicile) et Service Canada (Sécurité de la vieillesse). Les autres statistiques proviennent du recensement 2006 de Statistique Canada. Note : *Conseil québécois d'agrément, 12 février 2010. Il s'agit d'unités locatives, et non de personnes.

La force collective des aînés

La Table régionale de concertation des personnes aînées de l'Abitibi-Témiscamingue a réalisé une étude portant sur l'engagement social des personnes aînées de la région. Plus précisément, l'étude met en lumière l'implication de personnes aînées actives à la table régionale ainsi qu'aux sept tables locales de concertation de la région, de même que l'implication de personnes aînées engagées dans divers organismes représentés à la table régionale (associations professionnelles de retraités, fédérations régionales des clubs de l'âge d'or, etc.).

Des gens impliqués depuis très longtemps

Cette étude, grâce à la collaboration de 84 personnes aînées ayant répondu à un sondage, révèle que la plupart d'entre elles, âgées de 70 ans en moyenne, s'impliquent dans leur milieu depuis plus de deux décennies. Elles y consacrent une trentaine d'heures par mois, voire même davantage. Elles occupent diverses fonctions, à titre d'administrateur ou de bénévole, au sein de 187 organismes communautaires, de loisirs et culture, religion et de bienfaisance, de défense des droits, de concertation ou encore, de l'éducation et de l'économie de même qu'aux affaires municipales. Proactives, elles s'investissent socialement pour faire œuvre utile, notamment en améliorant les conditions de vie de tout un chacun, petits et grands. Pour certaines, leur implication est une protection contre l'isolement et la solitude, alors que pour d'autres, c'est une forme de remerciement pour ce que la société leur a donné.

Des projets innovateurs, aux cinq coins de la région

Les tables locales de concertation sont, aux dires des personnes aînées rencontrées, des incubateurs de projets où s'activent des collaborateurs avec le milieu ainsi que des relayeurs de l'information. Voici quelques projets initiés, gérés ou appuyés par ces instances locales :

- Coordination du Projet-pilote MRC-Amie des aînés au Témiscamingue;
- Gestion de résidences pour personnes autonomes et en perte d'autonomie;
- Offre de services de maintien à domicile (popote roulante, aide domestique, projet *Les anges gardiens* (réseau d'aidants naturels), etc.) et projets de transport;
- Initiative *Nos aînés, nos voisins* visant la sécurité des aînés à domicile et collaboration au Programme d'assistance individuelle pour retraités (PAIR);
- Semaine des aînés (diverses activités dans chacun des territoires) et Salon des générations (Val-d'Or);
- Formation et information;
- Activités intergénérationnelles (*Grand-maman et Grand-papa cadeau* visant le soutien aux familles avec poupons);
- Sensibilisation à la violence et aux abus envers les aînés: Projet CAPA (MRC de la Vallée-de-l'Or), initiative *À bas les abus*, association au projet *Mettons les pendules à l'heure* (pièce de théâtre initiée par le CLSC Les Eskers);
- Projet *Travailleur de milieu* pour aînés (Rouyn-Noranda et Amos).

Source : Table régionale de concertation des personnes aînées de l'Abitibi-Témiscamingue, *Un portrait de l'engagement social des personnes aînées en Abitibi-Témiscamingue*, 2009.

Offrir et recevoir de l'aide

Comment traduire la réalité des aidants naturels qui se dévouent auprès de leurs proches, en prenant soin par exemple, de leurs petits-enfants, d'un proche aîné (conjoint, ami ou voisin) ou de leurs parents vieillissants?

- En Abitibi-Témiscamingue, en 2006, 2 455 aînés, soit près d'un sur sept, ont consacré de leur temps afin d'offrir des soins à des enfants. Également, 2 860 aînés de la région ont donné de leur temps afin de venir en aide ou offrir des soins à d'autres personnes aînées. Il s'agit d'un aîné sur six. Dans l'un ou l'autre des cas, l'aide apportée est le fait d'une femme (60 %).

- Toujours dans la région, en 2006, on estime à plus de 23 000 le nombre de personnes ayant consacré des heures afin d'offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées sans rémunération, soit près de 19 % de la population âgée de 15 ans et plus. Parmi elles, 13 510 sont des femmes, ce qui représente six proches aidants sur dix. Plus nombreuses que les hommes, elles consacrent également davantage d'heures aux soins ou au soutien que leurs confrères masculins.

Source : Statistique Canada, Recensement 2006.

Répondre aux aspirations

Le ministère de la Famille et des Aînés, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que la Table régionale de concertation des personnes aînées de l'Abitibi-Témiscamingue ont signé une entente spécifique sur les personnes aînées (2007-2012). Cette entente vise à soutenir la mise en œuvre d'actions locales et régionales portant sur l'amélioration de leurs conditions de vie, dans le respect des priorités liées à la planification stratégique régionale.

Un montant totalisant 695 000 \$ sur une période de cinq ans a été convenu entre les parties. Le *Fonds pour soutenir les aspirations des personnes aînées et améliorer leurs conditions de vie* a été mis en place pour soutenir les initiatives provenant du milieu. En date d'avril 2010, huit projets ont bénéficié d'une aide financière totalisant 365 280 \$. Les projets visent à contrer l'isolement des personnes aînées, favoriser l'offre de transport, soutenir les proches aidants et mettre en place des conditions favorisant leur participation sociale.

- Travail de milieu pour aînés (MRC d'Abitibi et Ville de Rouyn-Noranda)
- Artisanarts (MRC de Témiscamingue)
- Lac-à-l'épaule (MRC de Témiscamingue)
- Jardins surélevés (MRC de Témiscamingue)
- Aînés : Prenez votre place (MRC de La Vallée-de-l'Or)
- Symposium sur le vieillissement des personnes aînées (MRC de Témiscamingue)
- Entraide aux proches aidants (MRC d'Abitibi-Ouest)

Source : Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue.